

**REGLES DE SELECTION  
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2018**

**COURSE EN LIGNE  
SENIOR, -23 ANS, -18 ANS, -17 ANS**

## Règles spécifiques à la sélection des collectifs des Equipes de France de Course en Ligne

### **Préambule**

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France de Course en Ligne lors de l'échéance objectif de la saison sportive internationale 2018.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. A ce titre, la FFCK a pour ambition de présenter des bateaux performants sur chaque épreuve olympique.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

### **1. Compétitions de sélection de l'Equipe de France du 06 au 08 mai 2018 à Vaires-sur-Marne (77)**

#### **1.1 Conditions de participation**

##### **1.1.1 Conditions sportives**

- être en liste ministérielle Elite Course en Ligne 2018.
- être en liste ministérielle Senior Course en Ligne 2018.
- être sur la liste des athlètes supplémentaires retenus notamment sur la base des résultats du test course de Printemps des 17 et 18 mars 2018.

##### **Catégories Senior et moins de 23 ans**

- 24 Kayaks Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 24 Kayaks Hommes Seniors sur 200m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
- 16 Kayaks Dames Seniors sur 500m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 16 Kayaks Dames Seniors sur 200m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
- 16 Canoës Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 8 Canoës Dames Seniors sur 500m et sur 200m (dont minimum 3 de -23 ans),

### **Catégories Junior et Cadet**

- 16 Kayaks Hommes Juniors sur 1000m et sur 200m,
- 16 Kayaks Dames Juniors sur 500m et sur 200m,
- 16 Canoës Hommes Juniors sur 1000m,
- 8 Canoës Dame Juniors sur 500m et sur 200m,
  
- 24 Kayaks Hommes Cadets sur 1000m et sur 200m,
- 16 Kayaks Dames Cadettes sur 500m et sur 200m,
- 16 Canoës Hommes Cadets sur 1000m,
- 8 Canoës Dames cadettes sur 500m et sur 200m.

*Ces effectifs sont indicatifs, le Directeur Technique National pourra les minorer ou les majorer en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie identifiés à l'issue du test course de Printemps 2018.*

#### **1.1.2 Conditions administratives**

- Etre licencié(e) à la FFCK et né(e) avant le 01/01/2004,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- **Pour tous les athlètes, avoir confirmé, en ligne avant le vendredi 20 avril 2018 23H** sa participation aux courses de sélection, et régler le montant de l'inscription en ligne :
  - <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

*\* Montant de l'inscription : 20€/personne pour s'inscrire aux compétitions de sélections.*

#### **Règlement**

Ce document sert de support à l'organisation de l'épreuve de sélection de l'Equipe de France. Les points non traité dans celui-ci relèvent du règlement de la Fédération International de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information, précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toute information utile au bon déroulement des compétitions.

**Important** : l'engagement des sportifs sur les compétitions internationales tiendra prioritairement compte des classements des différentes distances :

- Pour les hommes : Les courses sur 1000m (CH et KH) et 200m (KH) serviront à constituer les collectifs équipe de France. Le 500m pour les athlètes ayant un projet équipage servira d'aide à la décision pour la composition des équipages (canoës et kayaks) en complément des résultats obtenus sur le 1000m et 200m.

Pour les dames, toutes les athlètes ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances, les athlètes qui ne courront qu'une distance ne pourront prétendre qu'à la sélection en monoplace.

**Nota :** la participation aux épreuves du 500m pour les kayaks hommes est réservée :

- Aux 10 premiers athlètes du classement des épreuves du 1000m et les 6 premiers athlètes du classement du 200m. Pour les athlètes classés dans les deux distances (1000m et 200m), le meilleur classement numérique obtenu sera retenu.

## 2. Programme

Les épreuves sont réparties sur 3 jours :

	Kayak Homme	Canoë Homme	Kayak Dame	Canoë Dame
Jour 1	200m		200m	200m
	Séries, ½ F		Séries, ½ F	Séries, ½ F
	Finales		Finales	Finales
Jour 2	1000 m	1000 m	500 m	500 m
	Séries, ½ F	Séries, ½ F	Séries, ½ F	Séries, ½ F
	Finales	Finales	Finales	Finales
Jour 3	500m	500m		
	Séries	Séries		
	Finales A et B	Finales A et B		

### Progression :

Le principe permet à chaque athlète de participer à une finale (A, B, C...).

En Kayak homme, dame et canoë homme, les catégories cadet et junior seront mélangées.

En Canoë dame, les catégories Cadet, Junior et Senior seront mélangées.

Pour toutes les catégories la phase de qualification comporte des séries (et ½ Finales) permettant l'accès à des finales.

En cas d'égalité lors des phases de qualification, si les athlètes concernés sont qualifiés pour le tour suivant, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'attribution des couloirs dans l'épreuve suivante. Dans les autres cas, l'article 26.2 du règlement international sera appliqué.

En cas d'égalité en finale, les sportifs seront classés ex aequo.

### 3. Principe de classement senior, U23 et U18

⇒ **Pour les Canoës Hommes : 1 seul classement sera établi :**

- 1000m : classement des finales (constitution du collectif)

- 500m – projet équipage : le résultat des finales **pourra être une aide à la décision** pour la constitution des équipages.

- ⇒ **Pour les kayaks hommes : 2 classements distincts seront établis :**
  - 1000m : classement des finales (constitution du collectif)
  - 200m : classement des finales (constitution du collectif)
  - 500m - projet équipage : le résultat des finales **pourra être une aide à la décision** pour la constitution des équipages.
  
- ⇒ **Pour les dames (Canoë et Kayak) : 2 classements distincts seront établis :**
  - 500m : classement des finales (constitution du collectif)
  - 200m : classement des finales (constitution du collectif)
  - les dames ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances

#### **4. Principe de classement U17**

- ⇒ **Pour les kayaks hommes moins de 17 ans : 1 classement sera établi :**
  - 1000m + 200m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points)
  
- ⇒ **Pour les dames moins de 17 ans (Canoë et kayak), 1 classement sera établi :**
  - 500m + 200m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points)
  
- ⇒ **Pour les canoës hommes moins de 17 ans, 1 classement sera établi :**
  - 1000m + 500m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points).

#### **5. Propositions de sélection :**

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.

Conformément aux conventions 2018 FFCK & athlètes, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2018 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne peut honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection -18 ans/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement de la compétition de sélection peut être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

L'engagement des sportifs sur les compétitions internationales tiendra prioritairement compte des classements des différentes distances :

- Pour les hommes : Les courses sur 1000m (CH et KH) et 200m (KH) serviront à constituer les collectifs équipe de France. Le 500m servira d'aide à la décision pour la composition des équipages en complément des résultats obtenus sur le 1000m et 200m.

- Pour les dames, toutes les athlètes ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances, les athlètes qui ne courront qu'1 distance ne pourront prétendre qu'à la sélection en monoplace.

Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les compétitions internationales. Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

### **5.1 Proposition de sélection pour l'Equipe de France senior :**

A partir du classement senior des courses de 1000m (CH et KH) et 200m (KH) et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposés à la sélection 2018 pour tout ou partie du programme international en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

### **5.2 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 23 ans :**

A partir du classement senior des courses de 1000m (C1H et K1H) et 200m (K1H) et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposé(e)s à la sélection 2018 pour tout ou partie du programme international en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

### **5.3 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 18 ans :**

A partir du classement junior des courses de 1000m (C1H et K1H) et 200m (K1H) pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposé(e)s à la sélection 2018 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

### **5.4 Proposition de sélection pour le collectif moins de 17 ans (Hopes) :**

A partir du classement cadet et junior des courses de 1000m(C1H et K1H), 200m (K1H) et 500m (C1H) pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s âgés de moins de 17 ans seront proposé(e)s à la sélection 2018 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

L'effectif de sportif(ve)s proposé(e)s à la sélection pour le stage préparatoire du mois d'août et les Olympic Hopes pourra être majoré ou minoré en fonction des résultats obtenus par les sportif(ve)s âgé(e)s de moins de 17 ans lors des épreuves individuelles du championnat de France de vitesse à Poses du 11 au 15 juillet 2018, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

A cet effet, un classement sera établi au cumul des résultats obtenus sur les épreuves individuelles qui seront inscrites au programme du championnat de France 2018.

Le classement final résulte, pour chaque compétiteur, de l'addition des points obtenus lors des sessions de finales en attribuant : 0 point au vainqueur ; Points correspondant à la place pour les suivants.

Le classement pour les sportifs âgés de 17 ans (junior 1<sup>ère</sup> année) ne prendra pas en compte les sportifs de 18 ans (junior 2<sup>ème</sup> année) dans l'attribution des points (vainqueur = 1<sup>er</sup> junior 1).

Pour un(e) athlète de moins de 17 ans répondant aux critères de sélection pour l'équipe de France moins de 18 ans lors des courses de sélection nationale du mois de mai, la priorité sera donnée à la sélection moins de 18 ans. Ce sportif pourra prétendre à la sélection pour les Olympic Hopes en fonction du niveau de performance atteint lors des championnats du Monde junior 2018, l'objectif étant d'obtenir une médaille aux Olympic Hopes. Sans cela, la priorité sera donnée à un(e) athlète de 17 ans n'ayant pas participé aux championnats internationaux 2018 afin d'apporter à ce dernier une expérience d'une compétition internationale de référence en prévision de la saison 2019.

#### **5.4 Proposition de sélection pour le Championnat du Monde universitaire:**

Les premiers bateaux du classement des courses de sélection respectant les conditions spécifiques de la FFSU pourront être proposés pour participer au championnat du Monde Universitaire. Au vu des dates de ce championnat du Monde, la priorité pourra être donnée au programme senior.

Aucune prise en charge financière n'est prévue pour les participant(e)s à cette épreuve.

#### **6 Diffusion des sélections**

La diffusion de la liste des sportif(ve)s sélectionné(e)s pour les équipes de France senior, moins de 23 ans, junior et du collectif moins de 17 ans aura lieu dans les meilleurs délais à l'issue des sélections nationales de Vaires sur Marne sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

#### **7 Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France :**

##### **7.1 Collectif senior <sup>(1)</sup> :**

- 18/05 au 20/05 : Coupe du Monde n°1 – Szeged (HUN) <sup>(2)</sup>
- 21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire
- 04/06 au 10/06 : Championnat d'Europe – Belgrade (SRB) et stage préparatoire
- 23/06 au 24/06 : Jeux Méditerranéens – Tarragone (ESP)
- 25/06 au 05/07 : Stage - Le Temple sur Lot
- 06/08 au 16/08 : Stage de préparation finale – Le Temple sur Lot
- 20/08 au 26/08 : Championnat du Monde – Montemor O Velho (POR)

##### **7.2 Collectif moins de 23 ans :**

- 21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire
- 25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire
- 19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne
- 23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

##### **7.3 Collectif moins de 18 ans :**

- 11/06 au 17/06 : Course internationale – Brandenburg (GER) U18 (collectif « élite »)
- 25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire
- 19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne
- 23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

##### **7.4 Collectif moins de 17 ans :**

- 21/05 au 27/05 : Course internationale Piastany (SVK) U17 et stage préparatoire
- 20/08 au 25/08 : Stage préparatoire aux Olympic Hopes – lieu à définir
- 18/09 au 23/09 (dates à confirmer par l'organisateur) : Olympic Hopes – Piastany (SVK)

##### **7.5 Championnat du Monde Universitaire**

- 10 au 12/08 à Szolnok (HUN) <sup>(3)</sup>

*(1) Le programme d'actions pourra être adapté en fonction des embarcations*

*(2) Coupe du Monde N°1 uniquement pour programme personnalisé*

*(3) Priorité pourra être donnée au programme senior – participation selon programme personnalisé*